

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cela en posant la question de privilège de mercredi dernier, pour autant que je me souviene.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION DES
RÉSIDENCES—L'APPLICATION AUX MAISONS DE LOCATION DE
CHAMBRES

M. Art Lee (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines, mais en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Compte tenu de l'engagement contracté il y a quelque temps par le ministre d'inclure les propriétaires de maisons privées louant des chambres parmi les bénéficiaires du programme d'aide à la restauration des résidences, le secrétaire parlementaire peut-il assurer à la Chambre qu'il effectuera ce changement par voie législative aussitôt que possible?

M. Maurice Harquail (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, je voudrais remercier le député de Vancouver-Est pour avoir soulevé cette question à la Chambre. Elle a été discutée et approfondie lors de la conférence Habitat dans sa propre ville de Vancouver. Je puis assurer au député et à tous ses collègues de la Chambre que le ministre a bien l'intention de présenter des modifications à la loi en vigueur concernant le plafond de \$500 autorisé en vertu du programme actuel.

* * *

L'INDUSTRIE

L'USINE DE SPATH FLUOR DE L'ALCAN À ST. LAWRENCE (T.-N.)—
L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS POUR ÉVITER LES LICENCIEMENTS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et peut-être me sera-t-il aussi reconnaissant de lui avoir posée. Comme le sait le ministre, la Chambre étudie actuellement un bill qui accorde environ un milliard de dollars sous forme de concessions fiscales aux grandes sociétés sous prétexte d'aider à créer des emplois. Compte tenu du fait que la société Alcan qui va d'ailleurs bénéficier de onze millions de dollars d'aide du gouvernement a répondu à ce geste en licenciant quelque 400 personnes à son usine de spath fluor de St. Lawrence, je voudrais demander au ministre qui a participé personnellement à des négociations avec cette société, d'après ce que je comprends, s'il a quelque chose à dire à la Chambre à ce sujet? Et plus particulièrement, s'il peut lui dire si cette société a changé d'avis et continuera d'assurer la bonne marche de son usine?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je pense que c'est là user d'un long détour pour m'amener à répondre à cette question en ma qualité de ministre. Je suis néanmoins enchanté de le faire,

Questions orales

si vous me le permettez car c'est une question qui touche ma propre circonscription et, comme l'a rappelé le député, des centaines de travailleurs. J'ai eu certains entretiens en fin de semaine concernant cette affaire, et, malheureusement, il n'est guère probable que la société Alcan change d'avis. Je tiens également à dire que je trouve assez choquant qu'en fait, elle ait manifesté aussi peu de souci pour les travailleurs de cette usine, mais plutôt que de nous lamenter, pour ainsi dire, au sujet d'événements sur lesquels on ne peut revenir en arrière, nous recherchons et nous espérons bien trouver d'autres emplois pour les personnes touchées par cette mise à pied.

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ DE REFUSER À L'ALCAN DES CONCESSIONS
FISCALES EN RAISON DE L'ABANDON DE SES EXPLOITATIONS À
TERRE-NEUVE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Étant donné que son collègue vient de reconnaître qu'une entreprise, qui doit recevoir 11 millions de dollars à la suite des propositions budgétaires du ministre que nous discutons aujourd'hui à la Chambre, ferme ses portes alors qu'elle est censée créer des emplois, non pas parce qu'elle est déficitaire—il importe de le noter—mais parce qu'elle peut faire encore plus de profits en important du Mexique, le ministre des Finances envisage-t-il des mesures de représailles pour empêcher cette société d'agir ainsi?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, j'ai déjà répondu à ce genre de question. Nous avons un régime de taxe qui s'applique à toutes les compagnies, et il peut arriver que certaines d'entre elles puissent être forcées de cesser à ce moment. Mais je ne crois pas que nous puissions nous servir du régime de taxation pour punir les uns et non pas les autres. La loi s'applique pour tout le monde et nous regrettons que la compagnie ait pris cette décision. J'ai fait, toutefois, une enquête moi-même et l'allégation de l'honorable député à l'effet qu'ils sont obligés d'agir ainsi pour favoriser une autre exploitation n'est pas exacte, parce que le produit extrait de cette mine ne peut pas remplacer celui qu'ils utilisent venant de l'extérieur.

[Traduction]

M. Broadbent: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je veux être sûr de bien comprendre le ministre des Finances. Dit-il que cette société peut agir ainsi, une société qui, chaque année, fait des centaines de millions de dollars de bénéfices et qui a profité du travail des habitants de cette ville pendant des dizaines d'années, et qu'il n'y a rien que le gouvernement du Canada puisse faire pour l'en empêcher?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, la réponse est non.